



# ***DISTRICT DE L'ARIÈGE DE FOOTBALL***



## **COMMISSION DÉPARTEMENTALE DE L'ARBITRAGE**

Réunion du 1 Février 2023 (en visioconférence)

Procès-Verbal n°4 (Sous réserve d'approbation du Comité Directeur)

---

*Saison 2022/2023*

---

**Président** : TOURECHE Karim

**Présents** : ACHAARAOUI Mohamed  
FONTAINE Jérémy  
FONTAINE Jordan  
GONZALEZ Manuel  
LAFFITTE Bernard  
LAFFITTE Florian  
LAUR Charlène  
MELET Thierry  
MICHEAU André  
PEREIRA DA SILVA Jean-Michel  
PUJOL Jean-Claude

**Excusés** : BOULBENE Charles  
ESCAFFRE Julien

**Invité** : GONZALEZ Gérard

La séance est ouverte à 20 h 00.

### **Ordres du jour** :

- Approbation du P.V. n°3 du 19 Octobre 2022
- Point recrutement des nouveaux arbitres
- Point Affaires C.L.D.
- Point Rapports
- Organisation du stage du 18 Mars
- Informations diverses

⇒ Approbation du P.V. n°3 du 19 Octobre 2022

Après lecture, le P.V. n°3 est adopté par les membres de C.D.A. présents.

⇒ Point recrutement des nouveaux arbitres (Jean-Michel PEREIRA DA SILVA – Karim TOURECHE)

- Concernant la session d'Octobre 2022, 4 candidats ont commencé à officier, 1 n'a pas pu débiter pour raisons personnelles, 1 est blessée et 1 est en attente de désignation (pas de nouvelle de Mr Venant Jason)
- Concernant la session de Janvier 2023, 8 arbitres ont été désignés ou sont en passe de l'être ; concernant les 2 autres, le Pôle Formation demeure en attente des certificats médicaux.
- Concernant les tutorats, se pose la question du format des rapports; une discussion s'engage à ce sujet entre M. TOURECHE et M. ACHAARAOUÏ sur le formalisme des rapports pour le suivi des arbitres et la communication avec les clubs sur ce suivi. Il est rappelé qu'il s'agit ici de tutorats et non d'observations, dont les délais de rédaction sont de 5 jours ; il est donc laissé à l'attention des tuteurs 1 semaine pour rédiger le rapport de tutorat qui sera accompagné de la grille des différentes étapes à checker.

⇒ Point Affaires C.L.D.

M. TOURECHE informe les membres de la C.D.A. que le bureau restreint a sollicité le comité Directeur et fait appel de la décision prise par la Commission des Litiges et Discipline (C.L.D.) sur le dossier de notre arbitre Dani Himidi

- ✚ Dossier PUJOL Jean-Claude : Invité à s'exprimer à ce sujet, M. PUJOL explique qu'il n'a pas fait appel de la décision.

### ⇒ Point rapports (Jordan FONTAINE)

M. FONTAINE Jordan déplore une nouvelle fois, et malgré les (nombreux) mails qu'il a envoyés à ce sujet, la qualité des rapports de certains arbitres n'est pas encore au rendez vous : il souhaite que les arbitres concernés soient informés afin d'être sensibilisés ; M. TOURECHE, en concertation avec la C.D.A., valide d'infliger dorénavant comme déjà évoqué lors du dernier stage une décote C.D.A. ainsi qu'une non-désignation si aucune amélioration n'est constatée.

### ⇒ Organisation du stage technique du 18 Mars

M. TOURECHE évoque l'organisation du stage en présentiel sur le mois de Mars, à commencer par la recherche du lieu ; il souhaitait changer de lieu de stage et évoque la Plaine des Sports d'Auzat ; M. GONZALEZ Gérard l'informe qu'il faut négocier avec la Communauté des Communes pour pouvoir obtenir le droit d'utiliser les installations. L'ensemble de la C.D.A. valide le choix du lieu, et M. GONZALEZ Gérard fera la demande pour réserver les installations et le restaurant. Néanmoins, il est nécessaire d'avoir la validation du Comité Directeur. Concernant le stage proprement dit, des pourparlers sont en cours pour faire venir une nutritionniste et un préparateur physique pour donner du sens à ce rassemblement

### ⇒ Informations diverses

- Le F.C. SAINT GIRONS a informé de l'organisation de son Tournoi International annuel ; la C.D.A. souhaiterait qu'un maximum de candidats arbitres soient présents, ils seront accompagnés de Jean-Claude PUJOL et Jean-Michel PEREIRA DA SILVA.
- M. MICHEAU rend compte du fait des remarques déplacées d'un observateur à un arbitre lors de son observation : après échange, tous les membres de C.D.A. présents soulignent en effet que :
  - une observation doit être constructive afin de permettre à l'arbitre de progresser, et non de le/la décourager ;
  - l'analyse de la prestation de l'arbitre doit se faire de manière pédagogique et surtout factuelle sur des faits précis

M. LAFFITTE Florian, Responsable des observations, rejoint la C.D.A. à ce sujet et affirme qu'il a demandé en début de saison aux observateurs de faire preuve de pédagogie.

- Un rappel sera fait aux arbitres concernant les comportements à adopter avec les joueurs (pas de tutoiement, ni d'embrassades, qui sont bien souvent interprétés par les joueurs comme une marque de favoritisme)
- M. TOURECHE a eu un appel concernant des problèmes de comportement d'un arbitre lors de deux rencontres de ses équipes seniors ; M. TOURECHE en a eu des explications avec l'arbitre

concerné qui lui a écrit : la CDA en prend note et sera vigilant sur le suivi de cet arbitre et de ses désignations.

- Le corrigé du questionnaire va être communiqué prochainement aux arbitres.
- M. PUJOL Jean-Claude préconise que les arbitres alertent le Pôle Désignations s'ils sont désignés sur la même équipe plusieurs fois de suite.
- M. GONZALEZ Manuel souligne le comportement plus que limite du délégué régional désigné sur une rencontre de Coupe d'Occitanie le weekend dernier à Pamiers, prenant à partie le District concernant l'organisation d'une rencontre en baissé de rideau et l'interdiction de l'accès aux vestiaires aux arbitres et du délégué de ladite rencontre.

La séance est levée à 22 h 15.

Le président de la C.D.A.

Karim TOURECHE

Le secrétaire de la C.D.A.

Jérémy FONTAINE